

Assemblée générale de l'IRES Du 5 octobre 2022

Marseille, le 6 octobre 2022

Étaient présents :

HABET Djamal ;	BOSCO Mickaël ;
BOULC'H Florence ;	MORIZOT Olivier ;
ESPARIAT Bénédicte ;	JOURDAIN-MICHELUTTI Antoinette ;
BROGLIO Annie ;	MOUSSAVOU François ;
LAFONT Yves ;	FLEURY Marie-Renée ;
BOSC Martine ;	MALTRET Jean-Louis ;
GAMEZ Christophe ;	PROAL Hubert ;
BEDDOU Laurent ;	SIMAO Sébastien ;
NENY Florence ;	PARINI Enea ;
ARNOUX Pierre ;	SCHLEICHE Dierk ;
RICOMET Vincent ;	PARIAUD Pierre ;
DIANA Ludovic ;	MARI Jean-Luc ;
AUROY Didier ;	GUÈS Olivier ;
SALANÇON Evelyne ;	CANIPAROLI Nathalie ;
BIRBA Stéphanie	

Début de séance : 14h00

Séance présidée par Evelyne SALANÇON et Olivier GUÈS

Ordre du jour

1. Règlement intérieur : présentation et discussion
2. Règles groupe de travail, calendrier & « chantiers » mis en œuvre
3. Présentation des nouveaux groupes de travail :
 - IREM 1er degré - production de ressources pour l'école
4. Présentation des groupes de travail :
 - Interdisciplinarité
 - Dualité onde et corpuscule
5. Retour de la réunion des C2I

Le 19 juillet 2022, l'IREM d'Aix-Marseille, service commun d'Aix Marseille université, a été intégré à l'UFR Sciences d'AMU en tant que département et sous la dénomination « IRES ». L'administrateur provisoire de l'IRES est Olivier GUES et a choisi de travailler avec Evelyne SALANÇON, pendant la période transitoire.

En novembre/décembre, auront lieu les élections du nouveau conseil de département qui élira le directeur(rice) de l'IRES.

<https://irem.univ-amu.fr/fr/compte-rendu-lassemblee-generale-lires-du-5-octobre-2022>

1. Règlement intérieur de l'IRES : présentation et discussion

L'article 4 est présenté du RI. Une discussion s'engage autour des élections du Directeur ou Directrice (lieux : Saint Charles ou Luminy ?). Ce nouveau règlement intérieur permet à un enseignant du secondaire de devenir Directeur(rice) adjoint(e).

Questions :

- Est-ce qu'une personne de l'INSPE peut être rattachée en seconde composante à l'IRES et peut-elle siéger au conseil de département et voter ?
- Les retraités peuvent-ils voter ?
- Est-ce qu'une personne peut avoir 2 rattachements secondaires ?

Il est rappelé le nombre de services d'enseignement rattaché à l'IRES :

4 services de mathématiques, 1 service informatique, 1 service « autres sciences ».

Il est demandé à ce qu'un document présentant tous les moyens avec la répartition des heures soit visible à l'ensemble des membres IRES.

2. Règles groupe de travail, calendrier & « chantiers » mis en œuvre

Chaque année le Ministère donne des heures DGESCO à répartir entre les animateurs du secondaire. Une discussion s'engage sur la façon de répartir les heures, le suivi et le traitement des informations de chaque groupe. Être le plus équitable possible. Il est convenu que :

- Les responsables de groupe doivent faire remonter à l'EAFC (École Académique de la Formation continue) en avril la constitution des groupes, nombre de participants et nombre de réunions (présentiel, distanciel) ;
- Une enseignant du secondaire ne peut percevoir les heures qu'à partir du moment où il est inscrit sur les listes en avril ;
- Les groupes ne pourront déclarer que 10 personnes maximum ;
- Faire un suivi des heures ; Les codes qui permettent de retrouver les heures BOPA et APN payées, sur le bulletin de salaire sont :
 1. 201339 (heures BOPA - vacation formation) ;
 2. 201856 (heures APN - Action pilotage National second degrés).
- Le responsable administratif de département peut éditer à la demande un papier « officiel » pour attester qu'un enseignant est membre de l'IRES ;

- Réfection du site : Envoyer un document à Emmanuel Santiago qui mettra sur le site les informations telles que : travail fait, travail à venir, participants aux groupes, publications, ouvrages, évènements à venir, actualité de l'IRES, ...
 - o Les groupes qui ont un site actif aimeraient pouvoir modifier eux-mêmes leurs pages avec un modérateur qui mettrait en ligne. Est-ce possible sur le site de l'URF sciences ?

3. Présentation des nouveaux groupes de travail :

- IREM 1er degré - production de ressources pour l'école

M. EYSSERIC n'a pu venir à l'Assemblée générale, le groupe n'a pu être présenté.

4. Présentation des groupes de travail :

- Interdisciplinarité
- Dualité onde et corpuscule

Présentation des travaux des 2 groupes

Groupe Interdisciplinarité :

https://irem.univ-amu.fr/sites/irem.univ-amu.fr/files/article/presentation_groupe_interdisciplinarite.pdf

Groupe Dualité onde-corpuscule :

<https://irem.univ-amu.fr/fr/compte-rendu-lassemblee-generale-lires-du-5-octobre-2022>

5. Retour de la réunion des C2I

14 CII, l'ADIREM et le conseil scientifique des IREM. Actuellement, l'IRES d'Aix-Marseille est représenté dans 10 CII (Lycée professionnel ; TICE ; PUBLIMATH ; Histoire des sciences et épistémologie ; Collège ; Informatique ; Internationale ; Didactique ; Physique-Chimie et COPIRELEM).

Calendrier des CII en ligne sur le site : <https://www.univ-irem.fr/spip.php?rubrique346>

Florence NENY présente l'APMEP et les journées nationales de l'APMEP « Où se cachent les mathématiques ? » à JONZAC du 22 au 25 octobre 2022.

Exemple d'ateliers :

D1-22: Boulier chinois Suanpan ou japonais Soroban ?

D1-23: L'art arabo-musulman au service de l'apprentissage de la notion d'angle et de sa mesure

D1-24: Comment mesurer l'inégalité de la répartition des richesses ?

D1-25 : Initiation à Python avec la Graph 35+E II et la Graph 90+E

D2-22: Quand montrer trop vite les maths cachées bloque la vraie compréhension (CE2/5e)

- D2-23: Métacognition et confiance en soi
- D2-24: La formation de la pensée mathématique à travers des débats
- D2-25: Escape Game et calculatrice TI
- D2-26: La trisection du carré
- L1-22: Pliages, A4 et géométrie
- L1-23: Animer ses cours avec MathsMentales et QCMCam
- L1-24: Comment passer de Scratch à Python
- L1-25 : Découverte de la nouvelle plateforme classpad.academy
- L2-22: La verbalisation, un pilier oublié des apprentissages ?
- L2-23: Laisser le choix de la méthode dans un exerciceur (Wims)
- L2-24: Modélisation mathématique en épidémiologie et en dynamique des populations
- L2-25: Un peu du monde du triangle
- L3-22: Écrire en mathématiques à partir d'une situation concrète
- L3-23: Quelles Mathématiques pour le tronc commun du lycée général ?
- L3-24: Escape Game et calculatrice TI
- L3-25: Devoir libre sur la plateforme WIMS

Fin de l'assemblée générale à 18h00 suivie d'un goûter.